

Pays riches : des dizaines de millions d'enfants dans la pauvreté

Un rapport de l'UNICEF révèle l'ampleur du phénomène

Paris, 29 mai 2012 – Tandis que les mesures d'austérité et de réduction des dépenses sociales sont au cœur des débats dans le monde, un nouveau rapport de l'UNICEF révèle l'ampleur de la pauvreté et des privations qui touchent les enfants dans les économies avancées.

Dans les 35 pays étudiés, **plus de 30 millions d'enfants vivent ainsi dans la pauvreté**. Pour la seule Union européenne (plus la Norvège et l'Islande), quelque 13 millions d'enfants n'ont pas accès aux éléments de base nécessaires à leur développement. **Alors qu'elle figure parmi les pays les plus riches et a la plus forte dépense publique pour ses enfants, la France compte près de 10% d'enfants pauvres.**

Elaboré par le Centre international de recherche Innocenti de l'UNICEF, le rapport *Mesurer la pauvreté des enfants* (Bilan Innocenti 10) fournit **l'aperçu le plus complet actuellement disponible de la pauvreté des enfants dans l'ensemble des pays les plus riches** du monde, en se penchant sur ce phénomène à travers **deux approches complémentaires : la « privation des enfants » et la « pauvreté relative »**.

Le Bilan Innocenti 10 considère comme en situation de privation tout enfant qui n'a pas accès à au moins deux de 14 éléments essentiels à leur bien-être et à leur développement : trois repas par jour ; viande, fruits et légumes chaque jour ; endroit calme pour faire les devoirs ; livres appropriés au niveau de connaissance ; connexion Internet ; chaussures ; etc. Les taux de privation les plus élevés sont ceux de pays comme la Roumanie, la Bulgarie et le Portugal (70%, 50% et 27% respectivement). **Les pays nordiques possèdent les taux les plus bas, inférieurs à 3%**. Parmi les pays les plus riches, la France (10,1%) est seule, avec l'Italie (13,3%), à dépasser le seuil de 10% d'enfants en situation de privation.

La pauvreté relative fait référence au pourcentage d'enfants vivant en dessous du seuil de pauvreté, propre à chaque pays (défini dans cette étude comme 50 % du revenu médian). Ce sont encore une fois les pays nordiques où la pauvreté relative des enfants est la plus faible. **Les Etats-Unis, avec une proportion d'enfants pauvres de 23,1%** (bien au-delà de nombreux pays nettement moins riches – Lettonie, Bulgarie, Espagne, Grèce), **se placent juste après la Roumanie (25,5%)**. La France se place en 14^e position, avec 8,8%.

« Concernant la France, ces résultats confirment le diagnostic que nous posons depuis longtemps et soulignons dans le Manifeste pour l'Enfance, recueil de propositions publié pour porter la voix des enfants à l'occasion des élections présidentielle et législatives, déclare Fabienne Quiriau, présidente de la Commission Enfance en France de l'UNICEF France. D'autres sources montrent que la France compte 600 000 enfants mal logés, 20 000 enfants sans domicile fixe, que la proportion d'enfants pauvres est plus forte que la proportion d'adultes pauvres, et que nous sommes le pays de l'OCDE qui reproduit le plus les inégalités sociales d'une génération à l'autre. C'est inacceptable ! »

Faute de données plus récentes disponibles, le Bilan Innocenti 10 se base sur des chiffres datant de 2009 et ne tient donc pas compte des conséquences de la crise économique qui sévit depuis 2008. Or, en France comme dans la plupart des autres pays étudiés, les enfants vivant juste au-dessus du seuil de pauvreté, et donc très vulnérables aux effets d'une crise, sont aussi nombreux que les enfants déjà sous le seuil de pauvreté.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

1/2

Maud SAHEB

Tél. : 01 44 39 77 70 ou 06 83 99 05 67

Courriel : msaheb@unicef.fr

www.unicef.fr

UNICEF France

Direction de l'information

3, rue Duguay-Trouin

75282 Paris cedex 06

Téléphone : 01 44 39 77 77

Facsimile : 01 44 39 77 78

www.unicef.fr

« Malheureusement, le rapport souligne que depuis 2008, les intérêts des enfants ne font pas partie des grandes priorités des agendas politiques, déplore Fabienne Quiriau. C'est extrêmement préoccupant, car à moyen et à long terme, ne pas mettre en place des politiques efficaces pour protéger les enfants de la pauvreté est extrêmement coûteux pour la société. »

A cet égard, **le Bilan Innocenti 10 montre bien le rôle essentiel des politiques publiques pour atténuer la pauvreté des enfants.** Des 35 pays étudiés, la France a la plus forte dépense publique pour les enfants, en pourcentage du revenu moyen par habitant. Grâce à ses mesures de protection sociale (réductions d'impôts, allocations, etc.), **la France parvient d'ailleurs à réduire le taux brut de pauvreté relative des enfants (19,4%) à un taux net de 8,8%.** Mais certains pays sont nettement plus performants : avec des dépenses moins importantes, ils réduisent plus fortement la pauvreté des enfants.

*« Pour améliorer l'efficacité de notre dépense publique en faveur des enfants, **deux propositions de notre Manifeste pour l'Enfance sont primordiales**, défend Fabienne Quiriau. D'une part, **la création d'un Observatoire national de l'enfance et de la jeunesse**, qui permettrait de suivre régulièrement et mieux comprendre ce phénomène croissant de pauvreté des moins de 18 ans et d'orienter les politiques publiques pour résorber ce fléau. D'autre part, **la création d'un droit à la compensation de la pauvreté** pour les enfants allant au-delà de réductions d'impôts et d'allocations et intégrant tout un ensemble de mesures d'accompagnement des enfants et des familles. **La politique en faveur des enfants doit être une priorité absolue, même et surtout en période de crise !** »*

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Maud SAHEB

Tél. : 01 44 39 77 70 ou 06 83 99 05 67

Courriel : msaheb@unicef.fr

www.unicef.fr

UNICEF France

Direction de l'information

3, rue Duguay-Trouin

75282 Paris cedex 06

2/2

Téléphone : 01 44 39 77 77

Facsimile : 01 44 39 77 78

www.unicef.fr